



BULLETIN D'ADHESION PERSONNE MORALE 2007¹ ANIT

MONTANT DE COTISATION ANNUELLE

(Budget de fonctionnement de la structure année N - 1) x 0,6 / 1000 =Euros

Montant minimum de la cotisation : 153 € ; Montant maximum de la cotisation : 1068 €

Je soussigné(e)² : **Nom :** _____ **Prénom :** _____

Agissant en qualité de : Président Directeur Autre : _____

Déclare que la structure : Association Service hospitalier Autre : _____

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Tél : _____ **Fax :** _____

Site Internet : www _____ **Email :** _____ @ _____

Ne désire pas recevoir les informations et communications de l'ANIT par courrier électronique.

DESIRE ADHERER A L'ANIT POUR L'ANNEE 2007 (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007)

Et sera représentée au sein de l'ANIT par :

Nom et Prénom : _____ **Fonction :** _____

La structure Intervient dans le(s) secteur(s) d'activité(s) :

Prévention

- Centre de documentation spécialisé
- Centre de formation spécialisée
- Equipe de prévention
- Association d'aide aux familles de toxicomanes
- Point écoute

Réduction des Risques

- Association d'usagers
- Boutiques
- Echange de seringues
- Association de lutte contre le SIDA
- Sleep In

Autres à préciser : _____

Soins

- Milieu pénitentiaire (antenne prison)
- Appartements thérapeutiques relais
- Centre de soins ambulatoire
- Centre hospitalier
- Equipe de liaison ou ECIMUD
- Consultation Cannabis
- Réseau famille d'accueil
- Hébergement collectif / communauté thérapeutique
- Réseau professionnel (médecins, pharmaciens, ...)
- Réseau Ville Hôpital
- Unité Hospitalière Spécifique

Insertion

- Aide à l'insertion
- Centre de réinsertion sociale
- Administration pénitentiaire (accueil juridique & social)

Forme administrative :

- CSST CCAA CSAPA CAARRUD CIRDD PAEJ Autre : _____

Informations complémentaires :

La structure est affiliée³ à : une fédération : une association Autre : _____

Nom du siège social (si différent de la structure) : _____

Adresse (si différente de l'adresse de la structure) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____

Site Internet : www _____ Email : _____ @ _____

Règlement :

J'adresse ci-joint un chèque de _____ €

Je désire que la facture de notre cotisation soit adressée à : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature obligatoire : _____ Cachet : _____

¹ L'adhésion « Personne Morale » d'une structure permet à ses salariés de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les manifestations et formations de l'ANIT

² La loi "Informatique et Liberté" donne à chaque personne figurant dans un fichier, un droit d'accès et de rectification ou suppression. Vous pouvez exercer celui-ci auprès du secrétariat de l'ANIT. Les données recueillies pour ce fichier sont à usage exclusif de l'A.N.I.T. Elles ne pourront, en aucun cas, être divulguées.

³ A noter : L'adhésion Personne Morale est valable en propre (uniquement pour la structure qui cotise), les fédérations et / ou réseaux ne peuvent faire bénéficier leurs structures affiliées de leurs adhésions.

BULLETIN D'ADHESION PERSONNE PHYSIQUE 2007

Je soussigné(e)¹ : Docteur Monsieur Madame Mademoiselle
Nom : _____ **Prénom** : _____
Adresse personnel : _____
Code postal : _____ **Ville** : _____
Tél : _____ **Fax** : _____
Email : _____ @ _____ Ne désire pas recevoir les informations et communications de l'ANIT par courrier électronique.

DESIRE ADHERER A L'ANIT POUR L'ANNEE 2007 (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007)

Informations complémentaires :

Secteur d'activité : Association Service hospitalier Autre : _____

NOM de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville** : _____

Tél : _____ **Fax** : _____

Site Internet : www _____ **Email** : _____ @ _____

Fonction exercée dans la structure² :

MONTANT de la COTISATION : ressources mensuelles

<input type="checkbox"/> Directeur ou Directeur Adjoint		inférieure à 915 € = 15 €
<input type="checkbox"/> Psychiatre	<input type="checkbox"/> Infirmier(e)	de 915 à 1524 € = 25 €
<input type="checkbox"/> Médecin (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> Secrétaire	de 1524 à 2287 € = 35 €
<input type="checkbox"/> Psychologue	<input type="checkbox"/> Comptable	supérieure à 2287 € = 45 €
<input type="checkbox"/> Assistant(e) de Service Social(e)	<input type="checkbox"/> Documentaliste	
<input type="checkbox"/> Educateur / Educateur Technique	<input type="checkbox"/> Bénévole (à préciser) : _____	
<input type="checkbox"/> Intervenant secteur judiciaire (à préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : _____	

Règlement : J'adresse ci-joint un chèque de _____ € Je désire recevoir une facture de ma cotisation.

Fait à : _____ Le : _____ à l'ordre de : **ANIT ; 9 Passage Gatbois ; 75012 ; Paris**
Signature obligatoire :

ADHERER à l'ANIT signifie :

Défendre une éthique.

Veiller à la reconnaissance des toxicomanes en tant que personnes dans les lieux décisionnels où il en est question, ainsi que dans les pratiques de soin, de prévention et de réduction des risques.

Affirmer et défendre la conception selon laquelle le phénomène de la toxicomanie ne peut être isolé du contexte social, culturel, idéologique et économique dans lequel il s'inscrit.

Favoriser la confrontation et l'échange entre les intervenants en toxicomanie de milieux différents (santé, justice, champ social...).

Soutenir des actions et des dossiers qui sont le reflet du travail, des questions et des inquiétudes des intervenants en toxicomanie, en lien avec les grands débats nationaux sur la question.

Appartenir à une Union Régionale qui permet de répondre au plus près aux questions et besoins locaux.

Être représenté auprès des instances publiques et privées, et de la population.

Participer à une réflexion européenne et internationale.

PERMET :

De participer de façon active aux débats, recherches et réflexions concernant notre secteur, en participant aux groupes de travail de notre association.

De contribuer à l'existence d'un dispositif cohérent et de qualité pour la prévention, le soin et l'insertion des toxicomanes.

De trouver un lieu conseil et des personnes ressources en matière de projet thérapeutique **De recevoir les informations** (textes, nouvelles orientations) par le biais de la "Lettre-express" ou du "Courrier aux institutions adhérentes".

De pouvoir faire "remonter" vos problèmes : scientifiques, techniques et budgétaires. ...

De bénéficier dans le site Internet de l'ANIT, d'un accès réservé aux adhérents pour :

- ▶ Rester informé de l'actualité de la vie associative
- ▶ connaître rapidement des informations spécifiques et pouvoir réagir sans délai
- ▶ Participer à des forums et listes de discussions entre adhérents de l'ANIT

De disposer d'un endroit où élaborer des stratégies concrètes.

De trouver un lieu conseil et des personnes ressources en matière de projet thérapeutique et de gestion.

De bénéficier d'un tarif préférentiel pour les Journées Nationales, les colloques, les formations et les revues "Interventions" (ANIT), "Alcoologie & Addictologie" (SFA).

¹ La loi "Informatique et Liberté" donne à chaque personne figurant dans un fichier, un droit d'accès et de rectification ou suppression. Vous pouvez exercer celui-ci auprès du secrétariat de l'ANIT. Les données recueillies pour ce fichier sont à usage exclusif de l'A.N.I.T. Elles ne pourront en aucun cas, être divulguées.

² Cocher la case correspondante.